

Impact de la fermeture du Fonds spécial d'actions Jarislowsky Fraser sur d'autres fonds Jarislowsky Fraser

Le **1^{er} mai 2024**, Jarislowsky Fraser Limitée (JF) a fermé le Fonds spécial d'actions JF. Il s'agissait d'un placement sous-jacent du **Fonds d'actions canadiennes JF** (pondération maximale de 10 %). La fermeture du fonds a aussi une incidence, quoique plus limitée, sur le **Fonds équilibré JF** et le **Fonds équilibré mondial JF**, car ces fonds sont exposés au Fonds d'actions canadiennes JF.

Le Fonds spécial d'actions JF a été lancé en 1995, à une époque où le marché des actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation était moins liquide. JF avait alors déterminé que la manière la plus efficace d'accéder aux titres de sociétés à petite et à moyenne capitalisation était de les détenir dans le Fonds spécial d'actions JF.

Cependant, compte tenu de la croissance et de la liquidité accrue du marché des actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation, JF a décidé de fermer le Fonds spécial d'actions JF. La société achète maintenant directement les titres de sociétés à petite et à moyenne capitalisation. Le processus et la philosophie de placement du Fonds d'actions canadiennes JF, du Fonds équilibré JF et du Fonds équilibré mondial JF ne changent pas.

Quelle est l'incidence de ce changement sur vous?

Si vous avez des placements dans un régime non enregistré (imposable), la fermeture du Fonds spécial d'actions JF peut occasionner un gain ou une perte en capital pour vous. Ce gain ou cette perte en capital découlera des activités de négociation effectuées par JF dans les fonds. La Sun Life indiquera les gains et pertes en capital déclarés par JF qui s'appliquent aux fonds distincts correspondants sur les feuillets fiscaux 2024 des participants.

Pour en savoir plus sur les gains et les pertes en capital, [cliquez ici](#).
Pour plus d'information sur les gains et pertes en capital, [cliquez ici](#).

Le moment est indiqué pour passer en revue vos options de placement. Vous pourrez ainsi vous assurer qu'elles cadrent toujours avec vos objectifs pour la retraite. Vous pouvez le faire en ouvrant une session sur le site des participants, à masunlife.ca. Sélectionnez **Gérer le régime > mon plan > Outils > Répartition de l'actif**.

Les produits et services des Régimes collectifs de retraite sont offerts par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life.

Grâce à Morningstar®, important fournisseur de nouvelles et d'analyses sur les placements, vous pouvez suivre le rendement des fonds. Le site Morningstar® vous donne accès à un aperçu des fonds de votre régime. On y trouve notamment l'objectif des fonds, les risques qu'ils présentent et les placements qui les composent.

Si vous avez de la difficulté à ouvrir une session, cliquez sur le lien approprié sous **Vous avez de la difficulté à ouvrir une session?**